

RAPPORT N° 90-28
au Conseil Municipal

OBJET

**AUTORISATION D'EXPROPRIER DIVERS PROPRIETAIRES
TENUS DE CEDER GRATUITEMENT A LA COMMUNE UNE PARTIE DE LEUR TERRAIN
APRES OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE ET REFUSANT DE SIGNER
L'ACTE DE CESSION**

Les Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme permettent à la Commune d'exiger la cession gratuite, dans la limite de 10 % de la surface totale, d'une partie des terrains sur lesquels des permis de construire ou de lotir ont été délivrés et, ce, en vue de l'élargissement, du redressement ou de la création de voies publiques.

De plus, lorsque les propriétaires concernés refusent de signer l'acte de cession, ils peuvent être expropriés pour un prix nul.

Il vous est demandé de m'autoriser à recourir à cette procédure exceptionnelle pour régler les cas figurant en annexe qui n'ont pu être résolus à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

DELIBERATION N° 90-28
du Conseil Municipal
en séance du samedi 15 décembre 1990

OBJET

AUTORISATION D'EXPROPRIER DIVERS PROPRIETAIRES
TENUS DE CEDER GRATUITEMENT A LA COMMUNE UNE PARTIE DE LEUR TERRAIN
APRES OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE ET REFUSANT DE SIGNER
L'ACTE DE CESSION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 90-28 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Michel CHAN-LIAT, Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Urbanisme, et Transport/ Circulation ;

Sur l'avis de la Commission Finances ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,

Autorise le Maire à engager la procédure d'expropriation à l'encontre des propriétaires qui, soumis à l'obligation de cession gratuite à la Commune d'une portion de leur terrain après obtention d'un permis de construire, ont refusé de signer l'acte de cession (confer l'annexe).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1990

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



Autorisation d'exproprier divers propriétaires
tenus de céder gratuitement à la Commune
une partie de leur terrain
après obtention d'un permis de construire
et refusant de signer l'acte de cession

A N N E X E

1°)

Référence	Superficie	Propriétaire	Date de permis
BH n° 307	66 m2	Paul VIRAMOUTOU	21.12.1987
Situation	Rue Tessan - Sainte-Clotilde		

2°)

Référence	Superficie	Propriétaire	Date de permis
BR n° 984	110 m2	Michel ROYE	28.09.1987
Situation	Chemin des Jamblons - Bretagne		

3°)

Référence	Superficie	Propriétaire	Date de permis
CD n° 432	599 m2	Gisèle JAVOTTE	21.11.1983
Situation	Route des Bougainvilliers - Montagne		